



## ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur :  
la route départementale 771  
les communes de LOUISFERT, SAINT-AUBIN-DES-  
CHATEAUX

Référence : HS RD771  
N° : T-C-2023-07-022

### LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

**VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;

**VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;

**VU** l'instruction interministérielle en vigueur sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie, signalisation temporaire ;

**VU** le règlement de voirie en vigueur du Département de Loire-Atlantique ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la route départementale 771 afin de procéder au déploiement de la fibre optique (Tirage et raccordement).

## ARRÊTE

### ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 771 classée RP1+ entre les PR 27 + 465 et 30 + 983', sur le territoire des communes de LOUISFERT, SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX.

**du lundi 10 juillet 2023 au vendredi 21 juillet 2023**

La restriction s'appliquera sur la section courante dans le sens des PR croissants. La bande d'arrêt d'urgence sera neutralisée.

Les prescriptions suivantes seront mises en œuvre :

- circulation alternée par feux tricolores
- vitesse limitée à 70 km/h
- interdictions de stationner, dépasser, s'arrêter au droit du chantier

La restriction sera mise en œuvre de jour de 09h00 à 17h00.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au vendredi 28 juillet 2023.

\* Coordonnées GPS : RD771 de 47.683075,-1.446447 à 47.698944,-1.407106

## **ARTICLE 2**

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par PL TECHNOLOGIES, 825 rue marcel DORET 62100 CALAIS, selon les règles de pose et de maintenance définies par le service aménagement de la Délégation Châteaubriant et conformément à la fiche CF24 - Alternat par signaux tricolores.

## **ARTICLE 3**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## **ARTICLE 4**

Le présent arrêté sera affiché en mairie des communes de LOUISFERT, SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

## **ARTICLE 5**

Le Directeur général des services du Département de Loire-Atlantique,  
Les Maires des communes de LOUISFERT, SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX,  
Le Commandant du groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOZAY

Le 03 juillet 2023

Pour le Président du Conseil Départemental,

L'adjoint au chef de service aménagement



Philippe BELIZAIRE

---

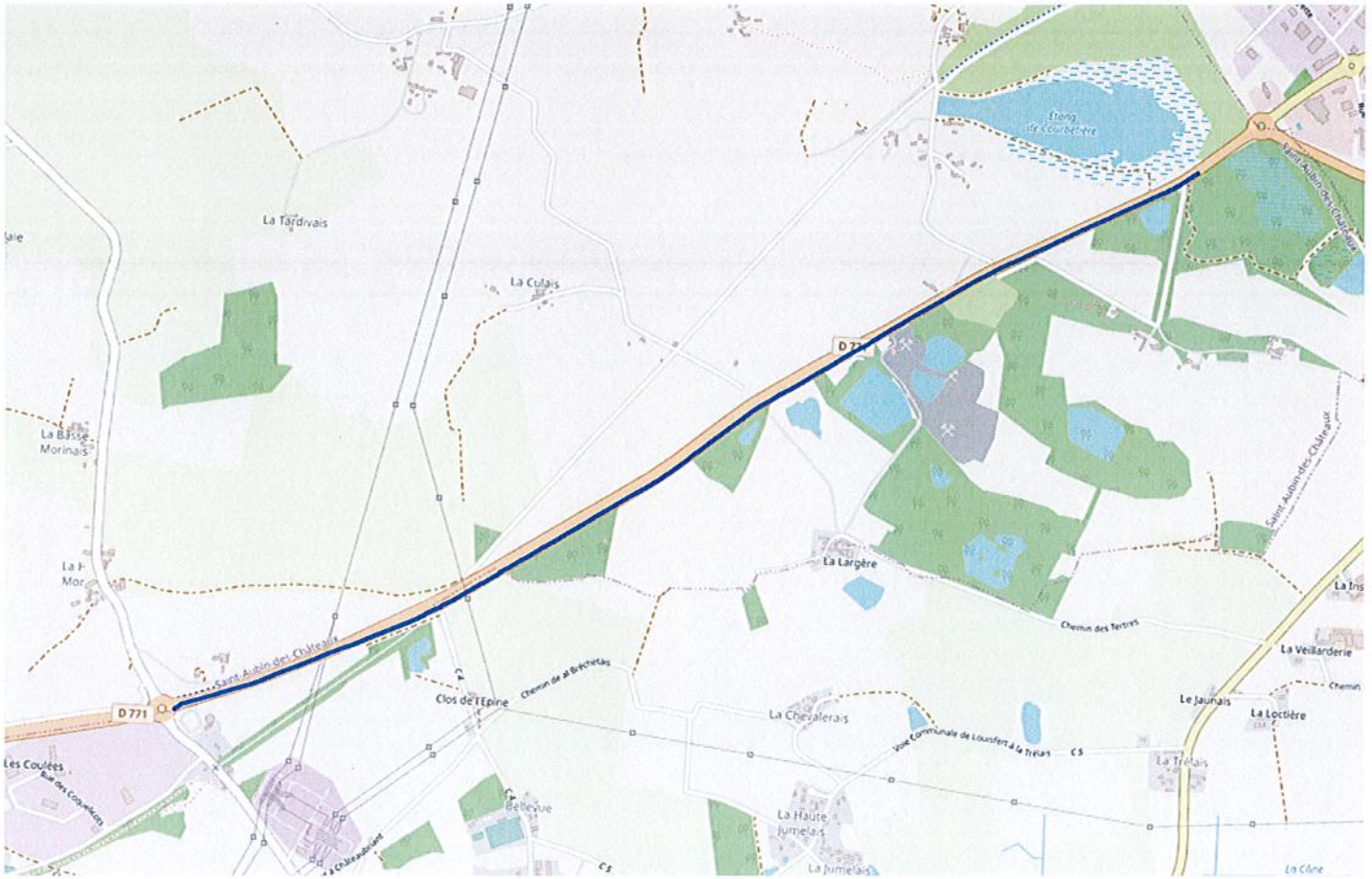
Une copie sera adressée à :

- Le groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant

# Annexe à l'arrêté de circulation T-C-2023-07-022

## Plan de situation

### Situation des travaux



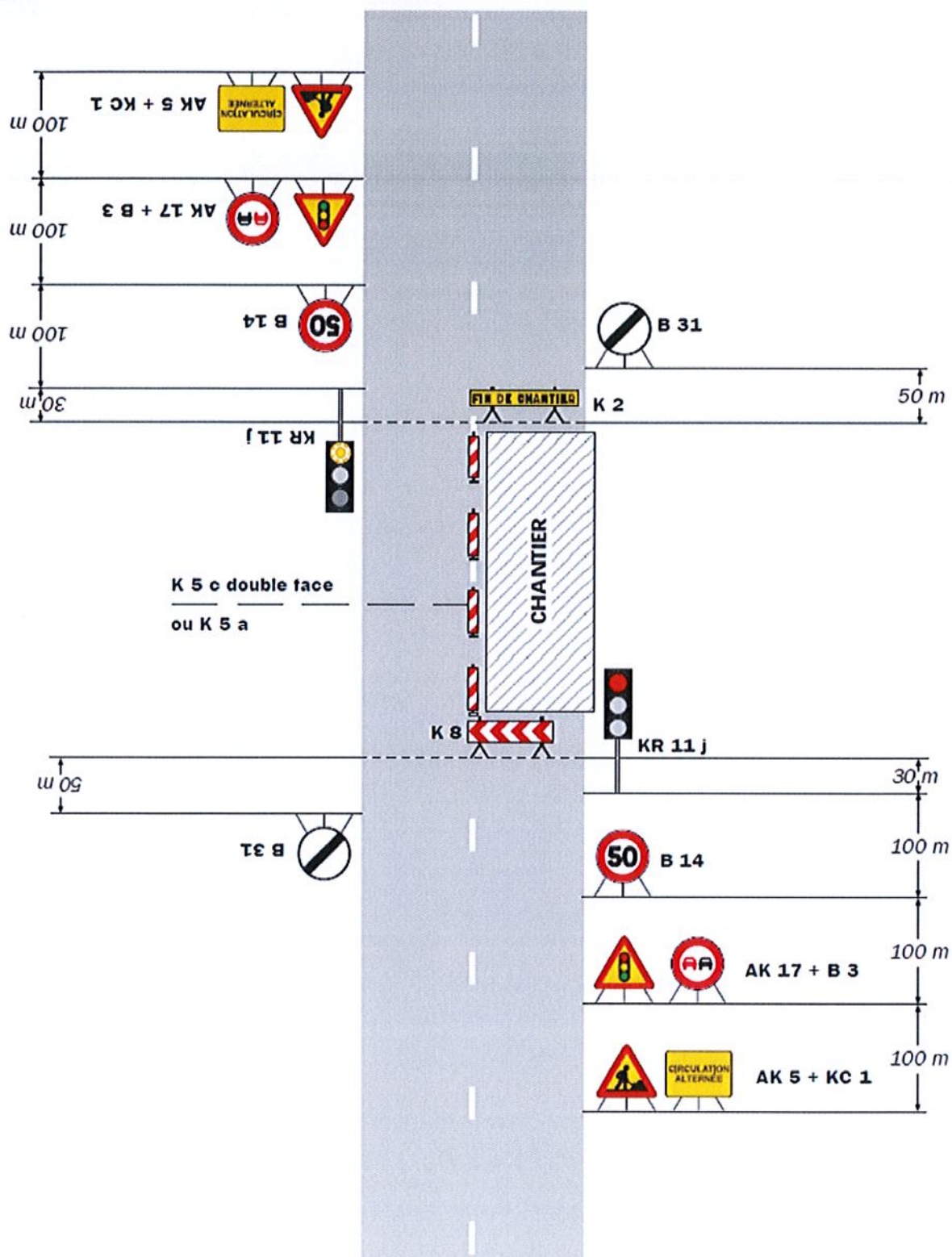




# Chantiers fixes

Alternat par signaux tricolores

Circulation alternée  
Route à 2 voies



## Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.
- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.

SETRA – Signalisation temporaire – Routes bidirectionnelles – Édition 2000

**HOUSSAIS Stephane**

---

**De:** j.lefebvre@pltechnologies.fr  
**Envoyé:** lundi 3 juillet 2023 14:50  
**À:** HOUSSAIS Stephane  
**Objet:** Demande d'arrêté  
**Pièces jointes:** D771 Chateaubriant-Louisfert.png; Cerfa D771.pdf

Bonjour,

Nous vous sollicitons pour une demande d'arrêté pour travaux.

Nous sommes mandatés par la société Axione, afin de réaliser les travaux de raccordement de la fibre, sur les communes de Chateaubriant et Louisfert.

Les travaux commenceront le 10 Juillet pour une durée de 2 semaines.

Il s'agit de raccordement de câbles sur appuis Orange ou Enedis ainsi qu'en chambres Telecom souterraines mais pas de travaux de génie civil.

Ils nécessiteront des modifications ponctuelles de la circulation routière sur la RD 771.

Vous pouvez nous transmettre l'arrêté par mail dès que possible.

Dans l'attente de vous lire.

Bien cordialement.



**Julien LEFEBVRE**  
Responsable d'activité FTTH  
PL Technologies

 [0766664890](tel:0766664890)  
 [j.lefebvre@pltechnologies.fr](mailto:j.lefebvre@pltechnologies.fr)  
 825 rue Marcel Doret Bat A8, 62100 CALAIS





# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : PL Technologies Représenté par : Julien Lefebvre  
Adresse Numéro : 825 Extension : ..... Nom de la voie : ave Marcel Doré  
Code postal 62100 Localité : Calais Pays : France  
Téléphone 0766664890 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : j.lefebvre @ pltechnologies.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : .....@.....

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° 771 ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal 44110 Localité : Chateaubriant

## Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : Déploiement de la fibre optique  
Tirage et raccordement de câbles de fibre optique en aérien et souterrain, sur supports  
Ecrêttes, Orange et chambres souterraines  
Date prévue de début des travaux : 10 07 2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 015

## Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 015 Date de début de réglementation 10 07 2023  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

Interdiction de :

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :  km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal  Localité : ..... Pays : .....

Téléphone  Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....@.....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 03 04 2023

Nom : Lejeune Prénom : Julien Qualité : Responsable d'Activité



